



FESTIVAL du LIN et de la FIBRE ARTISTIQUE

Les Ateliers

Espace Simone Veil à SAINT-PIERRE-LE-VIGER

Vendredi 4 et samedi 5 Juillet 2025

de 10h00 à 18h30

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LE FORMATEUR

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :@.....

Je reconnais avoir pris connaissance des « modalités de participation 2025 » des Ateliers » du « Festival du Lin et de la Fibre Artistique » et en accepter les conditions.

Date :

Signature :



Alliance & Culture - 191, Route de Veules - 76740 SAINT-PIERRE-LE-VIGER

Tel : 02 35 57 25 20 - E-mail : contact@allianceetculture.fr

SIRET : 43886242700046

Déclaration sous-préfecture de Dieppe le 10/01/2001 - JO du 17/02/2001

TVA non applicable - Article 293B du CGI

Ateliers d'Art

Espace Simone Veil à SAINT-PIERRE-LE-VIGER

Vendredi 4 et samedi 5 Juillet 2025

de 10h00 à 18h30

DESCRIPTION ATELIER 1

Nom et Prénom :

COORDONNÉES COMMUNIQUÉES POUR LES INSCRIPTIONS :

Téléphone : E-mail :@.....

TITRE DE L'ATELIER 1 :

.....

DESCRIPTION:

.....
.....
.....

MATERIEL FOURNI:

.....

DATE :

.....

HORAIRES :

.....

NOMBRE MAXIMAL DE PARTICIPANTS :

.....

DURÉE :

.....

TARIF :

.....



Alliance & Culture - 191, Route de Veules - 76740 SAINT-PIERRE-LE-VIGER

Tel : 02 35 57 25 20 - E-mail : contact@allianceetculture.fr

SIRET : 43886242700046

Déclaration sous-préfecture de Dieppe le 10/01/2001 - JO du 17/02/2001

TVA non applicable - Article 293B du CGI



FESTIVAL du LIN et de la FIBRE ARTISTIQUE

Ateliers d'Art

Espace Simone Veil à SAINT-PIERRE-LE-VIGER
Vendredi 4 et samedi 5 Juillet 2025
de 10h00 à 18h30

DESCRIPTION ATELIER 2

Nom et Prénom :

COORDONNÉES COMMUNIQUÉES POUR LES INSCRIPTIONS :

Téléphone : E-mail :@.....

TITRE DE L'ATELIER 2 :

.....

DESCRIPTION:

.....
.....
.....

MATERIEL FOURNI:

.....

DATE :

.....

HORAIRES :

.....

NOMBRE MAXIMAL DE PARTICIPANTS :

.....

DURÉE :

.....

TARIF :

.....



Alliance & Culture - 191, Route de Veules - 76740 SAINT-PIERRE-LE-VIGER
Tel : 02 35 57 25 20 - E-mail : contact@allianceetculture.fr
SIRET : 43886242700046
Déclaration sous-préfecture de Dieppe le 10/01/2001 - JO du 17/02/2001
TVA non applicable - Article 293B du CGI

Ateliers d'Art

Espace Simone Veil à SAINT-PIERRE-LE-VIGER
Vendredi 4 et samedi 5 Juillet 2025
de 10h00 à 18h30

DESCRIPTION ATELIER 3

Nom et Prénom :

COORDONNÉES COMMUNIQUÉES POUR LES INSCRIPTIONS :

Téléphone : E-mail :@.....

TITRE DE L'ATELIER 3 :

.....

DESCRIPTION:

.....
.....
.....

MATERIEL FOURNI:

.....

DATE :

.....

HORAIRES :

.....

NOMBRE MAXIMAL DE PARTICIPANTS :

.....

DURÉE :

.....

TARIF :

.....



Alliance & Culture - 191, Route de Veules - 76740 SAINT-PIERRE-LE-VIGER
Tel : 02 35 57 25 20 - E-mail : contact@allianceetculture.fr
SIRET : 43886242700046
Déclaration sous-préfecture de Dieppe le 10/01/2001 - JO du 17/02/2001
TVA non applicable - Article 293B du CGI

Les Ateliers

Espace Simone Veil à SAINT-PIERRE-LE-VIGER
Vendredi 4 et samedi 5 Juillet 2025 de 10h00 à 18h30

MODALITÉS de PARTICIPATION 2025

Matériel mis à disposition par l'organisateur

L'organisateur met à disposition de l'atelier un espace équipé de tables et de chaises.

Communication

La présence de l'atelier et ses conditions d'inscription sont annoncées sur le site internet du « Festival du lin et de la Fibre Artistique » ainsi que dans le programme détaillé.

Inscriptions aux ateliers

Les inscriptions aux ateliers sont effectuées directement auprès des formateurs.

Installation des exposants-formateurs

L'accueil des exposants a lieu à la salle Simone Veil de Saint-Pierre-le-Viger (76740) :

- Le jeudi 3 Juillet 2025 de 14h00 à 18h00,
- Le vendredi 4 juillet 2025 de 8h00 à 9h45.

Le public est attendu le vendredi 4 juillet 2025 à partir de 10h00.

Horaires d'ouverture au public pour les ateliers

Vendredi 4 et samedi 5 juillet 2025 de 10h00 à 18h30.

Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance incendie et dégâts des eaux pendant la durée du Festival.

Les exposants vérifient auprès de leur assureur qu'ils sont bien couverts par une garantie « expositions, foires et salons ».

Choix de l'emplacement

Le choix de l'emplacement relève des organisateurs et sera déterminé en fonction des activités de l'exposant, de la disponibilité et de la configuration des lieux.

Modification ou annulation de la part des organisateurs.

Les participants s'engagent à ne pas mettre en cause la responsabilité de l'Association « Alliance et Culture » en cas de modifications ou d'annulation de la présente manifestation.